

OFFRE D'EMPLOI – MASSEUR-KINESITHERAPEUTE (ref 2026-51)

Masseur-kinésithérapeute diplômé(e), vous souhaitez vous investir au sein d'une équipe pluridisciplinaire et savez travailler en réseau. De nature bienveillante, vous savez prendre du recul face à des situations complexes et faites preuve d'autonomie, d'adaptabilité et d'initiative.

Le CAMSP polyvalent de l'Institut OCENS accueille des enfants entre 0 et 6 ans, accompagnés de leur famille, présentant des difficultés de développement telles que :

- Un retard de développement (moteur, langage, éveil...)
- Des difficultés de relation et de communication associées à un retard de développement (exemple : Troubles du Spectre Autistique...)
- Une situation de polyhandicap
- Une déficience motrice (exemple : paralysie cérébrale...)

Type de poste :



Emploi ouvert aux titulaires ou à défaut aux contractuels.
Contrat jusqu'au **9/10/2026**, dans le cadre d'un arrêt maladie, avec prolongation possible.



Poste à pourvoir **dès que possible**



Temps de travail : temps non complet 50% sur la base de 39h sur 2.5 jours.
Temps de présence obligatoire : **lundi journée / mardi journée / vendredi matin**



Affectation : CAMSP de Nantes. Déplacements possibles (permis B indispensable).



Conditions et avantages

- | | |
|---|--|
| ✓ Rémunération en référence à la grille des Masseurs-Kinésithérapeutes de la FPH. | ✓ CGOS (billetterie, vacances...) |
| ✓ Régime indemnitaire | ✓ Participation partielle employeur sur les abonnements de transport en commun |
| ✓ Prime Ségur | ✓ Forfait mobilité durable |
| ✓ RTT | ✓ Titres restaurant |
| ✓ Temps de travail annualisé | |

Présentation du service :

Le CAMSP polyvalent accompagne des enfants de 0 à 6 ans présentant des difficultés de développement qu'ils soient ou non porteurs d'un handicap. Il intervient face à toute difficulté de développement, qu'elle soit motrice, intellectuelle, psychique ou sensoriel.

Les missions du service sont d'écouter et de répondre aux inquiétudes des familles, d'établir un diagnostic, d'observer les compétences de l'enfant et de repérer précocement ses difficultés, de mettre en œuvre un accompagnement adapté à ses besoins, d'orienter l'enfant et sa famille vers le parcours le plus adapté et de soutenir les parents dans leurs démarches.

Le temps de travail s'articule entre le travail clinique, la réflexion personnelle, les réunions d'équipe et les rencontres avec les différents lieux de vie de l'enfant.

Description des missions :

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et dans le respect des Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de l'HAS, le kinésithérapeute au CAMSP contribue à l'évaluation globale des besoins de l'enfant et à la mise en œuvre de son projet personnalisé d'accompagnement.

Son intervention vise principalement à :

- Soutenir le développement global de l'enfant,
- Evaluer les capacités motrice et fonctionnelles du jeune enfant et identifier ses besoins,
- Favoriser le développement moteur, l'autonomie et le confort de l'enfant dans son quotidien,
- Participer à l'élaboration et au suivi du PPA en lien avec l'équipe pluridisciplinaire,
- Accompagner et conseiller les familles dans la prise en compte des besoins de leur enfant,
- Coordonner ses interventions avec les professionnels libéraux et autres partenaires impliqués dans le parcours de l'enfant.

Activités :

Les activités du poste de masseur-kinésithérapeute sont :

- **Accueillir l'enfant et sa famille et recueillir leurs observations, attentes et besoins** et les accompagner dans la compréhension des compétences et difficultés motrices de leur enfant,
- **Observer et évaluer le développement moteur et neuromoteur de l'enfant**, ses capacités fonctionnelles, sa posture, son tonus, ses déplacements et ses modalités d'installation (appareillages),
- **Réaliser des bilans kinésithérapiques** et rédiger les comptes rendus nécessaires au suivi de l'enfant,
- **Participer aux consultations médicales conjointes avec le pédiatre**
- **Proposer et conduire des séances** individuelles, conjointes et/ou groupales, adaptées aux objectifs définis pour l'enfant,
- **Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet personnalisé d'accompagnement** de l'enfant dans le cadre d'un travail interdisciplinaire
- **Participer aux synthèses, à l'ADP, aux réunions d'équipe, aux groupes de travail et aux temps d'échanges avec les partenaires** (réunions / ESS ...),
- **Travailler en réseau avec les partenaires** (libéraux, appareilleurs, écoles etc...)

Compétences

Savoir	• <u>Diplôme de masseur-kinésithérapeute obligatoire</u> • Connaissance du développement moteur, neuromoteur et global de l'enfant de 0 à 6 ans • Connaissance des troubles du neurodéveloppement, de la paralysie cérébrale, du polyhandicap et plus largement des pathologies pouvant impacter le développement moteur du jeune enfant, • Connaissance des principes de positionnement, d'installation, d'appareillage et d'aides techniques chez le jeune enfant. • Maitrise des outils informatiques courants
Savoir-Faire	• Etablir une relation d'accueil et d'accompagnement adaptée à l'enfant, à sa famille et à sa situation. • Observer et évaluer le développement moteur et neuromoteur de l'enfant, ses capacités fonctionnelles, sa posture, ses déplacements ... • Favoriser les acquisitions motrices, les capacités fonctionnelles, l'autonomie et le confort de l'enfant, • Réaliser des bilans kinésithérapiques et définir des objectifs d'accompagnement et de rééducation adaptés avec les familles • Savoir élaborer et rédiger des projets personnalisés d'accompagnement • Travailler en interdisciplinarité et articuler son intervention avec celle des autres professionnels et partenaires
Savoir-Être	• Capacités d'adaptation, d'autonomie et d'initiative • Capacité à prendre du recul et à ajuster sa posture professionnelle • Sens de l'observation et de l'écoute • Sens du travail en équipe pluridisciplinaire et institutionnelle • Capacité à partager ses observations et son expertise au sein de l'équipe • Respect de la confidentialité et discrétion professionnelle

Positionnement : Le masseur-kinésithérapeute travaille sous la responsabilité hiérarchique de la responsable de service dans le cadre et le respect du projet d'établissement, en lien direct avec le projet personnalisé de l'enfant.



Date limite de candidature : **dès que possible**

CV et lettre de motivation OBLIGATOIRES

Transmettre lettre de motivation et CV par mail ou par courrier à :

Institut Public Orens
Service des Ressources Humaines
2 Rue René Dunan
CS 66216
44262 NANTES Cedex 2

rh.recrutements@ocens.fr

Renseignements au 06.24.34.71.42

⇒ En savoir plus sur votre nouvel environnement de travail ?

L'Institut Public Orens est un établissement médico-social public implanté sur le territoire de Loire-Atlantique. Ses deux pôles d'activités, en déficiences sensorielles et du langage, et dans le champ médico-éducatif, accompagnent près de 760 enfants orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et plus de 300 adultes. En 2022 l'établissement rassemble plus de 400 professionnels issus de 46 métiers différents répartis sur deux sites à Nantes et à Vertou.

Visitez notre site : www.ocens.fr